



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DGF

Question écrite n° 89665

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget sur la gestion par les communes de la vente de bois. Les communes disposant de forêts s'appliquent, pour la majorité, à vendre leur bois, afin d'alimenter la filière bois française, qui exprime une forte demande. Ces communes, qui ont du bois à vendre à des professionnels, font appel à l'Office national des forêts (ONF) pour réaliser toutes les opérations. Ainsi, l'ONF organise l'abattage et le débardage, en faisant majoritairement appel à des sous-traitants. Cette vente de bois apporte des recettes supplémentaires au budget des communes. Ces recettes, prises en compte par les services de l'État, entrent dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Plus il y a de recettes, plus la DGF baisse. Les coûts liés à l'abattage et au débardage sont facturés aux communes. La dépense serait de l'ordre de 50 % du prix de revient de la vente. Or ces coûts ne sont pas pris en compte par les services de l'État et seule la recette de la vente entre dans le calcul de la DGF, ce qui est préjudiciable pour les communes, comme pour la filière bois, qui se retrouve confrontée à des communes parfois réticentes, au vu de ce calcul défavorable. Il lui demande donc s'il entend modifier les paramètres de la vente de bois par les communes, en incluant les dépenses liées au façonnage, en déduction des recettes, pour le calcul de la DGF.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89665

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7517

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)